

Compte-rendu du conseil d'école n°3 – lundi 27 juin 2022
Année scolaire 2021/2022
ECOLE ELEMENTAIRE EMILE POTTIER - GALLARDON

Personnes présentes :

Équipe éducative :

M. Bourhis, Mmes Bornes, de Gentile, Glavier, Lê quang, Périer, Pichon, Toupance, Trillat, Truchelut, les enseignants ;
M. Marie, Maire
Mme Glavier, adjointe aux affaires scolaires
M. Meyer, Président du SIVOS

Représentants des parents d'élèves : Mmes Beaugé-Flori, Boumard, Fucks, Grygula, Lobry, Rousseau, Routier

Personnes excusées : Mme Férant, IEN, Mme Vériot, enseignante, M. Barat, membre du Rased, Mesdames Lefevre, Grimard et Bellon, représentants des parents d'élèves

Ordre du jour :

- Informations scolaires
- Rentrée 2022
- Projets de classes et sorties scolaires
- Travaux - Sécurité
- Questions diverses

1. Informations scolaires

Point sur les effectifs au 27 juin : 261 élèves pour 10 classes

Personnels : Mesdames Vériot, Lê quang et Glavier quittent l'école. Madame Pineau est nommée adjointe. C'est madame Trillat qui prendra la direction l'an prochain. Plusieurs postes sont encore vacants.
Madame Glavier souligne que madame Vériot exerçait dans l'école depuis 22 ans.

2. Rentrée 2022 :

A ce jour, 264 élèves sont annoncés (petite promotion de cm2 sortant)

CP : 47 élèves

CM1 : 37 élèves

CE1 : 50 élèves

CM2 : 68 élèves

CE2 : 62 élèves

Plusieurs visites sont programmées entre le 24 juin et le 1er juillet pour les futurs CP et les nouvelles familles. Une visite est également programmée fin août.

3. Projets de classes et sorties :

EN PLUS DE CEUX ANNONCES AUX DEUX PREMIERS CONSEILS :

▪ Intervention de l'infirmière scolaire : En mai, pour les CM2, CM1, CE2, CE1-CE2 et CP

▪ Prévention routière : Les CE2 doivent normalement passer leur permis piéton d'ici la fin de l'année scolaire. Nous sommes en attente d'une date pour la venue des gendarmes. Le challenge inter-pistes pour le permis vélo des CM2 a eu lieu le 5 mai.

▪ Liaison cm2-6^{ème} : Les enseignantes de CM2 étaient en liaison avec le collège lundi 20 juin, afin de présenter leurs élèves. Une journée au collège a pu être proposée aux élèves de CM2, elle a eu lieu le 23 mai.

▪ Projet théâtre classes de CM2 et CM1-CM2 : Les comédiens sont intervenus auprès des deux classes pendant 9 séances et une représentation a eu lieu dans une salle de la Mairie pour les parents le vendredi 20 mai.

▪ Sortie à Chartres : Les classes de CM1-CM2 et CM2 sont allées à Chartres le 3 mai. Le matin, les élèves ont fait un jeu de piste à la découverte de Chartres et de son histoire. L'après-midi, ils ont assisté à une représentation de « Vilain » au théâtre de Chartres.

▪ Visites en mairie – rencontre avec monsieur le Maire : Les classes de CM1-CM2 et CM2 se sont rendues le 16 juin à la Mairie pour y interviewer le Maire de la commune.

■Passeport du civisme et remise des dictionnaires CM2 : Une cérémonie de remise des médailles en présence des ambassadeurs pour le passeport du civisme, ainsi qu'une remise de dictionnaires organisée par la municipalité, en présence de monsieur le Maire, a eu lieu à l'école mardi 21 juin.

■Un livre pour l'été : Le Ministère offre, comme les années précédentes, une édition des Fables de Jean de la Fontaine aux élèves de CM2, qui a été distribuée le mardi 21 juin lors de la cérémonie passeport du civisme / dictionnaires.

■Salon du livre de jeunesse : Les classes de CP de Mme Bornes, CE2-CM1 et CM1-CM2 se sont rendues à Auneau les 26 et 29 avril. Les élèves ont choisi des livres parmi les centaines qui étaient exposés et ils ont été mis en voix par des comédiennes.

■Projet école et cinéma : Troisième et dernière projection à Epernon pour les classes concernées le vendredi 6 mai après-midi : *Le chant de la mer* de Tom Moore, film d'animation.

■Station de traitement des eaux : La sortie habituelle des CM1 à la station de traitement des eaux reprend cette année, elle aura lieu mardi 28 juin.

■Danses bretonnes : Représentation du projet Danses bretonnes par les élèves de CM1 devant leurs parents mardi 28 juin au soir.

■Visite aux correspondants : Les élèves de Mme Toupance se sont rendus le jeudi 23 juin à l'école Léonard de Vinci à Ablis pour rendre visite à leurs correspondants.

■Ecolire : La visite d'un comédien de la Caravane des Poètes dans la classe de CE1-CE2 a eu lieu le jeudi 9 juin pour un travail sur la mise en voix.

■Sortie à Chartres : La classe de CE1 de Mme Périer s'est rendue à Chartres le lundi 20 juin : visite du musée de l'école et visite contée de la vieille ville de Chartres.

■Zoo refuge la Tanière : La classe de CE1 de Mme Vériot et la classe de CE1-CE2 se sont rendues à la Tanière lundi 20 juin.

■Classe cirque : Comme annoncé au deuxième conseil, la classe de CP de Madame Bornes s'est rendue à deux journées « Arts du cirque » à l'école Micheletty de Bailleau les 23 et 24 mai.

■Venue des élèves de Grande Section de l'école maternelle : Prévue le lundi 4 juillet après-midi.

4. Travaux et sécurité :

Le dernier exercice incendie a eu lieu le 24 mai, il s'est bien déroulé.

La classe de ce1 de Mme Périer sera équipée cet été d'un VPI et celle de Mme Toupance d'un tableau blanc. Rafrâichissement des tracés de la cour.

5. Questions diverses.

Question des Parents Indépendants **Pour la communauté de communes :**

La nouvelle tarification des accueils de loisirs a entraîné un surcoût pour les familles. Sachant que la Covid19 a énormément impactée les revenus des familles, pourquoi le taux d'effort est calculé sur la base des revenus avant déduction N-2 (auparavant N-1) ?

Il a été décidé de calculer la participation des familles sur l'année N-2 afin qu'elle soit en cohésion avec la participation des familles pour la petite enfance qui est basée, sur l'année N-2.

Si des familles ont des difficultés liées à une perte de revenus, à la demande des familles, nous étudions au cas par cas chaque demande afin d'ajuster au mieux le tarif de l'ALSH.

Monsieur Marie, maire de Gallardon, et monsieur Meyer, président du Sivos, prennent la parole pour remercier madame Glavier du travail effectué toutes ces années à l'école.

Les représentants de la FCPE remettent un chèque au profit de la coopérative scolaire.

L'ordre du jour est épuisé et la séance est levée à 19 h.